

# A. D. S. E.

## Association de Défense de la Santé et de l'Environnement

3, Place de l'Eglise 91410 Saint-Escobille

Association déclarée le 15.10.2002 n° w911000472 sous la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 JPNS

Monsieur le Maire Marc HERREMAN

Mairie

Rue de la Mairie

91150 BOUTERVILLIERS

Saint-Escobille, le 29 décembre 2020

**Objet** : projet dépôt de terres sur la commune de Saint-Hilaire

Monsieur le Maire,

Vous avez certainement été averti du projet imminent de dépôt massif de terres provenant de chantiers de la région Ile de France dont l'opérateur est Bouygues en lien avec un agriculteur local semblant conciliant, sur Saint-Hilaire (Ardennes) à proximité de votre commune.

L'expérience que nous possédons de plusieurs années de lutte contre des projets destructeurs de l'environnement et de la santé nous a prouvé qu'il était très important d'anticiper pour faire face aux actions de lobbying souvent très efficaces des opérateurs auprès des services de l'Etat et des collectivités.

C'est pour cette raison que nous pensons qu'une délibération commune et bien motivée des conseils municipaux de Saint-Hilaire, Châlo-Saint-Mars, Boutervilliers, de la CAESE (et peut-être d'autres communes environnantes solidaires) actant l'opposition déterminée et unie à ce projet adressée à Monsieur le Préfet de l'Essonne sous couvert de Monsieur le Sous-préfet d'Etampes est souhaitable.

Si l'épandage est réellement prévu en mai prochain, il y a à notre avis urgence.

Nous savons qu'il est plus difficile d'empêcher un projet de se concrétiser dès lors que l'Etat a délivré une autorisation.

Nous vous transmettons en annexe un document sur le projet qui nous a été remis par le maire de Saint-Hilaire.

Nous vous renouvelons notre soutien. Nous sommes toujours à votre disposition pour toutes suggestions et vous rencontrer.

Meilleures salutations.

Marie-Josèphe MAZURE  
Présidente de l'ADSE



**Pièce jointe :**

- *Document sur le projet*

**Courriers adressés :**

- *Maire de Saint-Hilaire*
- *Maire de Châlo-Saint-Mars*
- *Président de la CAESE*

**Copies :**

- *Maire de Pussay (membre du conseil d'administration de l'ADSE)*
- *Monsieur Yves POUPENEY (conseiller municipal de Châlo-Saint-Mars)*

[www.adse-saintescobille.com](http://www.adse-saintescobille.com)

☎ Secrétariat : 01 69 95 31 32

[adse-saintescobille@neuf.fr](mailto:adse-saintescobille@neuf.fr)

☎ Présidente : 06 79 68 42 67